que M. Pomoell avait consacré au livre V ; c'est un recueil d'études approfondies (en suédois, hélas !) sur une centaine de passages du livre IX, qui constitue une sorte de supplément critique à l'édition Lundström. La liste d'ouvrages qui précède l'Introduction est une véritable bibliographie de la question des abeilles dans l'antiquité.

J. MAROUZEAU.

Robert J. GETTY, *The lost St. Gall ms. of Valerius Flaccus* : Aberdeen Univ. Studies, n° 110, 1934, 33 pages.

Le manuscrit *S* de Valérius Flaccus, découvert à Saint-Gall en 1416, perdu depuis, était-il une copie ou un congénère du Vaticanus *V*, qui est notre principale source pour l'établissement du texte? La question est posée depuis la première édition scientifique publiée par G. Thilo en 1863. Pour la résoudre, B. L. Ullman recommandait en 1931 une étude méthodique des six manuscrits qui sont dérivés de *S* directement ou par intermédiaires. C'est à cette étude que s'est livré M. Getty. Après un travail minutieux soit sur les originaux, soit sur rotographes, il a pu établir un stemma rigoureux, en tenant compte des causes de perturbation introduites par des corrections de savants ; sa conclusion est que *S* est un jumeau de *V*, de moindre valeur parce qu'il est l'œuvre d'un copiste lettré, trop enclin à corriger.

Le bénéfice de cette étude sera pour un éditeur de Valérius Flaccus surtout négatif ; nous n'en devons que plus de reconnaissance à M. Getty pour s'être attaqué à une tâche ingrate, surtout dans un temps où les études de paléographie souffrent, chez nous du moins, d'une défaveur qui menace de ruiner la technique de l'édition.

J. MAROUZEAU.

Sciences historiques.

The Cambridge Ancient History, vol. XI : *The Imperial Peace*, A. D. 70-192 : Cambridge University Press, 1936, 997 pages, 35 sh.

Le nouveau régime imposé et organisé par l'habile autorité d'Auguste est solide, et peut-être d'autant plus qu'il a subi sa première crise politique et en a triomphé avec la réaction flavienne. L'empire est florissant ; durant une centaine d'années, il va vivre — et, qui mieux est, il s'en rendra compte ! — une des périodes qui sont demeurées dans la mémoire des hommes comme une période heureuse. Rome est toujours reine du monde, mais elle n'absorbe point tout en elle. Les provinces jouissent d'une civilisation tout ensemble uniforme et diverse ; les pays modernes nés d'elles en gardent des vestiges magnifiques et une empreinte ineffaçable. Il s'agit donc non seulement d'une histoire, mais d'une descrip-

tion de l'*Imperium* entier et même de ses voisins. Voici le plan suivi, non sans des accommodements bienvenus : histoire de chaque règne ; théories politiques ; vie de l'empire décrite région par région ; récapitulation et vue d'ensemble : littérature, art, vie sociale, droit.

L'ouvrage est d'une étonnante richesse. Il fallait donc réunir, puisque telle est la formule de la *Cambridge*, une nombreuse équipe de collaborateurs éminents. C'est ce qu'ont su faire les *editors*, MM. Cook, Adcock et Charlesworth, qui lui-même ouvre le feu avec la dynastie flavienne ; il réhabilite Titus, car, après certains travaux récents, il était nécessaire de réhabiliter « les délices du genre humain », et il sait être équitable pour Domitien. Les Anglais ont, ainsi qu'il était naturel, assumé la charge la plus lourde, les deux tiers au moins du volume. Nous retrouvons ou trouvons MM. Ronald Syme : armée et politique extérieure des Flaviens ; — Longden : Nerva et aussi Trajan, auprès de qui il fait une place prépondérante à Sura ; — Streeter, que ses travaux sur l'église primitive et l'Évangile préparaient à écrire un bon chapitre sur le christianisme, encore que sa bibliographie soit trop exclusivement anglaise ; — Collingwood, qui continue ses mises au point en marge de sa fameuse *Roman Britain ;* — Idris Bell : Égypte ; — Sandback et Sikes : littératures grecque et latine ; — Wight Duff : vie sociale ; — Buckland : droit. A M. Hugh Last ont été réservés deux chapitres sur l'administration et sur le rôle de Rome ; la sûreté et la clarté de ses analyses, à propos du mot *auctoritas* ou de la *lex de imperio Vespasiani*, n'étonneront aucun des auditeurs qui, en décembre dernier, ont applaudi la conférence qu'a faite devant la Société des Études latines le professeur d'Oxford.

La part des savants étrangers a été plus large que jamais. A M. Ekholm, professeur à Upsala, les peuples nordiques et les Germains non soumis ; à M. Alföldi, professeur à Budapest, les Gètes, les Daces, les provinces danubiennes, et il ne pouvait être fait meilleur choix après la mort prématurée de notre ami V. Parvan. Les pages sur les Sarmates et les Parthes sont dues à M. Rostovtzeff ; c'est dire qu'elles profitent d'une expérience de plus de trente années et d'une production où la qualité le dispute à la quantité. Sans tenir compte de l'ordre du livre, on ne peut pas ne pas rapprocher aussitôt de cette contribution celle de M. Franz Cumont, dont il serait inconvenant de faire l'éloge ; toutes les acquisitions réalisées dans le Proche-Orient depuis la guerre sont ici mises en œuvre et grâce à toutes les découvertes — celles de Doura en particulier — l'histoire de ces contrées sort renouvelée. M. W. Weber s'est souvenu qu'il avait dû ses premiers succès à ses recherches sur Hadrien, qu'il étudie ainsi que ses successeurs ; d'Hadrien il fait un mystique, non sans quelque exagération, mais ses portraits d'Antonin — ce Louis-Philippe pieux ! — de Marc-Aurèle et de Commode sont de premier ordre.

M. Stade décrit les Germains, M. J. Keil les provinces grecques, M. Romanelli, directeur des fouilles italiennes d'Afrique, la Crète et la Cyrénaïque. Mme Strong a passé la main à M. Rodenwaldt, le professeur de Berlin. Enfin, dans un article publié sur le volume X par le *Supplément critique Budé*, j'exprimais le très vif regret que la France fût absente de la distribution. Elle est cette fois représentée, et d'une façon qui lui fait grand honneur, par M. Albertini ; l'auteur des *Divisions administratives de l'Espagne* — chef-d'œuvre en son genre —, l'ancien directeur des Antiquités de l'Algérie, fait un tableau de l'Afrique, de l'Espagne et de la Gaule sous les Antonins, et il le fait avec autant de compétence que de talent.

L'ouvrage est si dense qu'il suffit, pour dépasser les limites ordinaires d'un compte-rendu, de citer les noms des collaborateurs. J'ai tenu à n'y pas renoncer pour deux raisons. D'abord, la plupart de ces noms constituent par eux seuls un attrait et une garantie. Ensuite parce que le travail en équipe entraîne trop souvent un injuste anonymat, comme il arrive pour tant d'articles du *Pauly-Wissowa* qui forment de vrais livres, originaux et essentiels, définition qui conviendrait à nombre de chapitres de ce tome XI. Mais, puisque la liste des savants qui ont, en bons Européens, contribué à élever ce monument tient déjà tant de place, on ne sera pas surpris qu'il ne soit pas question d'analyser dans le détail un pareil volume. Il suffit de signaler qu'il existe et les spécialistes comprendront aussitôt qu'il est indispensable, que désormais il servira de base à toutes les études touchant cette période — celle de l'*immensa Romanae pacis maiestas* —, période pour laquelle il n'existe en aucun pays d'ouvrage qui soit digne de lui être comparé.

Marcel DURRY.

G. FERRERO, *Nouvelle Histoire romaine*, Paris, Hachette, 1936, 334 p.

Une bibliographie de G. Ferrero montrerait à l'évidence que ce grand esprit ne s'est pas laissé emprisonner dans un compartiment. A ses débuts, il signait avec son beau-père Lumbroso un livre sur la *Femme criminelle ;* dernièrement, il a composé des romans où revit l'Italie de la fin du XIXe siècle ; même comme savant, il n'a pas craint le changement, et les nécessités de l'exil ont fait de l'historien de l'antiquité un historien des temps modernes ; de son enseignement à l'Université de Genève est né ce retentissant ouvrage sur la politique du Directoire, *l'Aventure*, qui éclaire d'un jour neuf la campagne d'Italie ; d'après des documents autrichiens inédits, elle ne serait qu'une demi-victoire, et involontaire. Mais, sa notoriété mondiale, G. Ferrero la doit aux six volumes de sa *Grandeur et Décadence*, traduits en toutes langues ; certains ont pu repro-

cher à ce fin psychologue une tendance à « romancer », mais non sans reconnaître qu'il a maintes fois touché plus juste que les érudits professionnels. C'est dire que le présent volume où G. Ferrero expose sa vue d'ensemble ne saurait être indifférent.

Après « quarante ans de méditation », G. Ferrero donne forme définitive à une thèse. Il n'y a, d'après lui, jamais eu de lutte à Rome entre deux formes opposées de gouvernement, monarchie et république, mais des variations dans l'étendue du pouvoir exécutif ; il est plus large pour les rois et les empereurs, qui sont des présidents de la république uniques et à vie ; il est plus étroit pour les consuls, qui sont des présidents de la république couplés et annuels. A travers toute son histoire, Rome n'a jamais connu qu'un seul régime, n'a jamais été qu'une république aristocratique. La théorie était en germe dans *Grandeur et Décadence*, dont le tome V avait pour titre « La République d'Auguste », qui devient ici celui du chapitre XI. Mais le cercle s'est fermé. Et le titre du chapitre XI répond désormais à celui du chapitre 1er, « La République des *Reges* ».

Ce premier chapitre est juste, dans la mesure où il est permis de conclure sur une période pour laquelle on possède si peu de données vraiment solides. Quant à cette conception du pouvoir impérial, elle appelle des réserves. Si Auguste se targuait d'avoir « restitué la république », peut-il faire encore illusion aux modernes? Non, et ses successeurs moins encore. La suppression des comices, l'insignifiance du Sénat ne laissent plus régner qu'un seul maître tout-puissant, qui nomme lui-même ceux qui devraient contrôler son action. Les survivances républicaines ne sont plus que des ombres, et l'historien ne peut se satisfaire d'apparences.

Mais dans un livre ainsi conçu il y a toujours à prendre. Les habiles synthèses, consciencieuses et dosées, les livres des *non seulement, mais encore*, des *peut-être, sans doute*, s'engloutissent sans laisser de traces. Les thèses seules demeurent dans les mémoires : Bossuet déterministe, Montesquieu vertueux, Michelet romantique, Mommsen libéral, chacun portant la marque de son temps. Et notre temps est riche, car une autre histoire de Rome a paru chez nous il y a un an, partielle, mais qui traite la partie centrale du sujet, constituant un monument neuf et durable ; et notre temps est double, car la thèse de J. Carcopino, à laquelle pour ma part je me rallie, est à l'opposé de celle de G. Ferrero. Par l'effet de la belle conviction qui l'anime, G. Ferrero avance que la vraie histoire de Rome n'a jamais été écrite avant lui ; loin de moi l'idée de sourire d'une telle prétention ! On a le droit d'avoir pareille foi en *sa* vérité, quand on a souffert pour elle.

Marcel DURRY.

W. WEBER, *Princeps. Studien zur Geschichte des Augustus*, Band I : Stuttgart-Berlin, Kohlhammer, 1936, 240 & 266 pages, 24 M.

Premier volume d'un ouvrage dont le second est annoncé pour septembre prochain. L'auteur, ayant pour but lointain une histoire de la monarchie[1], étudie le type romain du « princeps » et son représentant Auguste. S'il est prématuré de porter un jugement sur une œuvre inachevée, on n'éprouvera cependant aucun scrupule, en en signalant la parution, de formuler quelque appréciation : les trois chapitres — surtout le dernier — qui composent ce volume ont des sujets délimités et forment en eux-mêmes un tout. Ce sont : I : *Der Sommer 14 n. Chr.*, étude des sources (Velléius, Suétone, Tacite, Dion Cassius) et des événements qui précédèrent la mort du « princeps ». II : *Der Tod*, examen minutieux des problèmes que posent l'avènement de Tibère, les funérailles et la déification d'Auguste ; reconstitution de l'ambiance et interprétation des courants d'idées qui sont à l'origine du principat. III : *Res gestae*, chapitre, par son sujet et par l'ampleur des recherches sur place de M. Weber, de beaucoup le plus important. A défaut d'un texte *in extenso*[2], l'auteur donne, outre une analyse littéraire, une sorte d'appareat critique très développé qui, pour la partie grecque tout au moins, a la valeur d'une nouvelle édition[3]. Aussi quelles que soient les objections aux théories[4] de M. Weber et les réserves que l'on fera sur plus d'un point, on ne lui contestera pas le mérite d'avoir, avant qu'il soit trop tard, apporté une contribution aussi efficace et quasi définitive à un texte historique pareil. Aucun éditeur nouveau des « Res gestae » ne pourra se passer de la recension de M. Weber : cela dispense de tout éloge.

P. 7. Il semble déplacé de recourir aux présages racontés avec complaisance par Suétone pour expliquer les actes d'Auguste dans l'été 14. Les vies de César (81), de Tibère (74), Caligula (57), Claude (46), Néron (46), où les listes d' « omina » reviennent avec une régularité constante, décèlent le cliché et la loi du genre.

1. Ses travaux d'approche, *Zur Geschichte der Monarchie* (Tubingue, 1919) et *Der Prophet und sein Gott* (Leipzig, 1924), sont connus des exégètes de la IV^e^ Églogue de Virgile.

2. La remarquable édition des *Res gestae Divi Augusti* de M. Gagé a, en partie, bénéficié du travail de M. Weber.

3. Le texte latin et sa traduction grecque sont *superposés*. Ce procédé a l'avantage de faire apparaître sans effort toutes les difficultés. Il est préférable à la juxtaposition adoptée par les éditeurs modernes.

4. M. Weber est un « messianiste » (cf. p. 216, 260*). Avec lui la vague de mysticisme de Virgile déferle sur Auguste et son œuvre ; après les interprétations rationalistes d'autrefois, c'est tomber dans l'excès contraire.

P. 13. Commentant le premier chapitre des *Annales*, M. Weber suit Tacite à la lettre et définit le pouvoir d'Auguste « dominatio »[1], qu'il oppose (note 75) à « regnum » et dont il fait l'équivalent du grec τυραννίς. Le sens le plus fréquent de « dominatio » est, il est vrai, celui de tyrannie. Mais s'en tenir à cette acception équivaut à mettre le mot artificiellement en opposition avec « principatus », ce qui soulève passablement de difficultés[2]. L'impression à laquelle on ne peut échapper est que Tacite, avec raffinement, joue sur les mots et que sa pensée est à dessein ondoyante. Son art, M. Weber l'accorde lui-même, fait de réticences et de partialités, ne devait-il pas s'accommoder à merveille d'équivoques aussi pertinentes?

Notes 135 et 611. Il conviendrait de relever combien la notion de royauté telle que nous la voyons chez Sénèque (*De benef.*, II, 20, et ailleurs) est différente de celle de la tradition romaine. C'est la notion philosophique, le juste-roi, empruntée au stoïcisme, donc grecque d'origine. Ainsi, on conçoit que les philosophes pouvaient sans peine se rallier à la monarchie romaine, pour eux symbole d'une supériorité morale. Le tact politique d'Auguste et de ses successeurs se manifeste par le choix génial du mot « princeps ». Vague à souhait, il ne froissait aucune conviction et répondait aux aspirations des milieux, romains et étrangers, les plus divers. Il s'en suit des divergences dans le portrait du princeps : idéalisé chez les uns, il sera réaliste chez d'autres, comme Suétone, à la maladresse duquel M. Weber (note 73) attribue à tort d'apparentes contradictions. — Note 74 a : « Libertas ist nach Tacitus' Anschauung der legitime status... » C'est le sens traditionnel.

Non content d'avoir établi un texte par d'innombrables analyses et comparaisons avec la littérature contemporaine et historique, M. Weber a fait des recherches sur le style, qui aboutissent à la conclusion suivante : les « Res gestae », loin d'être une froide énumération, sont l'expression d'une forte individualité, donc une œuvre d'art. Une division des phrases en *côla* fait apparaître d'un bout à l'autre le sens de l'harmonie et des proportions. Nous nous permettrons d'ajouter qu'une étude du *cursus* corrobore ses résultats. En effet, on retrouve dans les « Res gestae » la plupart des clausules cicéroniennes : spondées, dichorées, crétiques et leurs combinaisons. On peut souvent de leur irrégularité inférer l'état du texte (par exemple au chap. 34).

Dans un livre si touffu, dont les trois quarts consistent en notes du plus haut intérêt, bourrées de références, des erreurs sont inévitables.

1. P. 13 : « Diese (= Befehlsgewalt) ist dauernd (wie das Königtum), ist aber dominatio. »

2. Cf. *Annales*, I, 3, et I, 1. Suétone César 76; Tibère 24 : *dominatio* n'a pas le même sens.

Toutefois, pour un ouvrage de ce prix et fait sans doute pour longtemps, on aurait voulu plus de soin matériel. La liste des « Versehen » (p. 266*) se serait passablement allongée si le texte avait été soumis à une revision indispensable, approfondie et digne de lui. Coquilles, accidents typographiques, références erronées ou sans objet[1] que nous renonçons à citer à cause de leur nombre (quelque cent cinquante !) empêchent d'utiliser le volume sans un contrôle incessant et fastidieux, rappelant l'établissement d'un texte antique, y compris la reconstitution de l'archétype. Ces considérations sont d'autant plus pénibles que la science allemande, d'ordinaire si consciencieuse, nous a rendus elle-même exigeants. Souhaitons que le deuxième volume, que nous attendons avec impatience, nous satisfasse aussi sur ce point-là !

J. Béranger.

K. Bilz, *Die Politik des P. Cornelius Scipio Aemilianus* (Würzburger Studien zur Altertumswissenschaft, herausgeg. von K. Hosius, Fr. Pfister, J. Vogt. VII. Heft) : Stuttgart, Kohlhammer, 1936, in-8°, 81 pages.

L'auteur de cette étude — un élève de M. Vogt, semble-t-il, à qui l'ouvrage est dédié — s'est proposé de soumettre à un examen minutieux le comportement du destructeur de Carthage, tout au long de sa carrière, dans les domaines de la politique intérieure et extérieure, avec le dessein d'en découvrir — pour autant qu'elles se laisseraient surprendre — les justifications immédiates et les visées idéales.

Il prélude par un chapitre consacré aux rapports d'Émilien et de Polybe, qui est en quelque sorte la clef de l'ouvrage, et qui pose en principe que l'historien grec aurait insufflé à son aristocratique disciple, en même temps que la fierté du rôle joué par sa caste dans l'épanouissement de la force romaine, l'amère conscience de la précarité de cette force, destinée, en vertu d'une loi biologique, à s'étioler et à se perdre. Le résultat de cette éducation aurait été, selon M. Bilz, de créer dans l'âme d'Émilien « une triste résignation, en même temps qu'une hostilité déclarée contre tout ce qui, à ses yeux, apparaissait capable de hâter

1. Voici quelques échantillons : ils ne nous rassurent pas pour les passages qu'il nous a été impossible de vérifier. P. 224, l. 4-6 du paragraphe, il faut restituer : « Da mit grösserer, dort mit geringerer Sicherheit konnten Fehler... » — P. 10*, l. 3 : « et ipsum mox... est » (au lieu de « post mortem... ist »). — N. 218, l. 17 : Tibull., I, 8, 68 (9, 72) — n. 250 : il manque un terme : καὶ τῷ δήμῳ τάς τε πέντε καὶ εἴκοσι καὶ ἑκατόν..., sinon les calculs sont faux. — P. 153*, n. 574, l. 15 : *ad Att.* 9, 7 *c* (9, 76) — p. 154*, l. 20 : Liv. 21, 19, 1 (29...) — p. 232*, l. 7 : in Pisonem (Caecin) — n. 456, l. 4 : RE V 1950 (X 1950) — p. 122*, l. 15 : Cic., *Off.* II, 60 (*Or.* III, 60 !) — p. 224*, l. 7 : Aug. 43, 2 (?) (139, 4) — p. 191*, dernière ligne : Dio 56, 32 (?) — p. 57*, l. 28 : Cal. 47 (?) et Vesp. 23, 1 (?), etc., etc.

cette évolution fatale ». Comme son amour pour le passé, cette crainte du changement aurait caractérisé tous les agissements du vainqueur de Numance, depuis les préliminaires de la troisième guerre punique jusqu'aux troubles fomentés par les Gracques : elle expliquerait ses initiatives (de timides essais de réforme dans le cadre de la constitution traditionnelle) et suffirait à absoudre sa mémoire des accusations selon lesquelles — *princeps* avant la lettre — il aurait visé à se créer dans l'État une situation quasi monarchique.

Si la thèse défendue par M. Bilz est certainement vraie, sa manière de la présenter apparaîtra un peu sommaire. L'examen des textes est trop souvent circonscrit à la seule personne d'Émilien, même lorsque, pour l'intelligence des événements, une étude approfondie de la situation politique eût été nécessaire. Pour ne citer qu'un exemple, les intentions sincèrement favorables à l'application de la *lex Sempronia*, que M. Bilz prête à son héros, sembleront pour le moins douteuses à quiconque se souviendra de l'inimitié déclarée qui opposait celui-ci à Caius Gracchus, depuis la *rogatio Papiria de tribunis reficiendis*, et aussi de sa proposition de soustraire les Italiens aux effets de la loi qu'il était censé défendre.

D.-M. Pippidi.

R. S. Rogers, *Criminal trials and criminal legislation under Tiberius* (Philological Monographs published by the American philological Association, VI) : Middletown (Connecticut), 1935, in-8°, VIII-216 pages.

Le péché de cruauté ayant été — avec ceux de luxure et de perfidie — le grief le plus souvent proféré contre la mémoire de Tibère, il est naturel que l'attention des historiens modernes se soit arrêtée avec une complaisance particulière sur l'aspect judiciaire d'un règne qui soulève chaque jour un peu plus de compréhensive sympathie. Ainsi, sans plus parler des études de Dürr et de Schott, datant de la fin du siècle dernier et d'un intérêt plutôt médiocre, disposions-nous sur ce sujet d'un long et substantiel mémoire de M. Ciaceri, publié vers 1909 et réimprimé depuis dans ses *Processi politici e relazioni internazionali* (Rome, 1918). Cependant, comme l'étude de Dürr, celle de M. Ciaceri concerne uniquement les procès de lèse-majesté. Il manquait à notre documentation une monographie sur l'ensemble des procès criminels sous le règne du troisième César, et c'est cette lacune que M. Rogers s'est proposé de combler, avec une application et une richesse d'information qui feront de son livre l'auxiliaire indispensable de tout futur historien de Tibère.

Il est difficile d'exposer brièvement les conclusions d'un ouvrage dont la substance consiste en une foule de recherches particulières, dans

l'éclaircissement de toute une série de cas obscurs et de points de détail. Je citerai cependant, parmi les découvertes les plus riches en conséquences de M. Rogers, la constatation que le terme *maiestas* a été employé par les sources pour désigner indifféremment les procès de lèse-majesté (qui sont en petit nombre) et ceux de *perduellio* (qui sont les plus fréquents) ; sa démonstration que la torture des esclaves, lors des poursuites exercées contre leurs maîtres, loin d'avoir été inventée par Tibère, comme l'affirme Tacite, a été décrétée par Auguste lui-même (*Dig.*, XLVIII, 18, 8 pr.) ; enfin, la datation plausible de plusieurs mesures législatives, dont un sénatus-consulte de l'an 20 ap. J.-C. instituant la responsabilité pénale du légat pour les fautes commises par sa femme au cours d'une mission provinciale[1], et un autre, de l'an 21, interdisant « ne quis imaginem imperatoris in invidiam alterius portaret » (*Dig.*, XLVII, 10, 38).

Ces quelques résultats suffiraient pour témoigner de l'intérêt d'une étude qui allie la sûre connaissance des textes du juriste et la largeur de vues de l'historien : ce qui ne peut être qu'indiqué, mais qui vaudra à M. Rogers la reconnaissance de tous ses lecteurs, c'est le soin minutieux avec lequel il a étudié chaque cas particulier, la pénétration qui, presque chaque fois, lui a permis de retracer le cadre légal des procès.

Que, dans ce travail de reconstitution, la part de l'élément conjectural soit considérable, qui s'en étonnerait? Du moins M. Rogers n'a-t-il émis que des hypothèses ingénieuses, capables de nourrir la réflexion, sinon d'emporter la conviction. A titre d'exemple, je citerai la relation qu'il croit pouvoir établir entre la tentative de révolte de l'esclave Clemens et le complot de Scribonius Libo, découvert au cours de la même année (p. 21-23). Ou la prétendue complicité d'Asinius Gallus dans la conspiration d'Agrippine (p. 104 et suiv.). Ou encore l'interprétation des faits ayant motivé l'expulsion des Juifs d'Italie, en l'an 19, et l'interdiction du culte d'Isis, décrétée aussitôt après (pour M. Rogers, les deux Paulines du récit de Josèphe seraient une seule personne, victime — à quelques mois de distance — d'habiles propagandistes de la foi d'Israël et de l'entreprenant Decius Mundus).

Ce qui me paraît moins plausible que ces suppositions pourtant discutables, ce sont les explications que M. Rogers donne du conflit de Germanicus et de Pison (pour le savant américain, ce dernier aurait poursuivi des fins révolutionnaires, l'Empire peut-être) et de la conspiration de Séjan (le ministre félon aurait conspiré contre son vieux maître, et non pas contre l'héritier Gaius, comme c'est l'opinion de Gelzer et de Marsh,

1. Cette date avait été déjà défendue par Hirschfeld, dans un article que M. Rogers ne semble pas connaître : *Ueber ein Senatusconsultum vom Jahre 20 n. Chr.*, *Kleine Schriften*, Berlin, 1913, p. 405-406.

à laquelle j'ai eu l'occasion de me rallier moi-même : cf. cette *Revue*, 1932, p. 283 et suiv.).

L'espace me manque pour reprendre ces problèmes passionnants et pour insister sur tous les points où l'exposé de notre auteur me paraît susceptible de discussion. Je me permettrai seulement de signaler à M. Rogers que l'explication qu'il propose de la condamnation de Laco et d'Argolicus, à savoir leur implication dans les troubles fomentés par le faux Drusus, a été déjà proposée par Victor Duruy, *De Tiberio imperatore*. Paris, 1853, p. 75, note 5 ; que les allusions sur la foi desquelles on admet généralement la persécution du fabuliste Phèdre par Séjan ont été récemment interprétées différemment par M. Vollmer, *Sitzber. d. bayer. Akad. der Wiss.*, 1919, 5. Abh., p. 9-24 (cf. N. I. Herescu, *Revista Clasica*, VI-VII, p. 23 et suiv.) ; enfin que, pour expliquer la rétention d'Arruntius à Rome pendant la durée de sa légation espagnole, j'ai soutenu, en me fondant sur un texte de Dion (LVIII, 8, 3), l'hypothèse selon laquelle, poursuivi *dès l'an 25* à l'instigation de Séjan, qui voulait de la sorte s'assurer de sa personne, le fameux consulaire n'aurait été jugé (et acquitté) qu'en 31, sur l'intervention de Tibère (*Tibère et Arruntius*, *Athenaeum*, I, 1935, p. 96, 103).

D.-M. PIPPIDI.

P. LAMBRECHTS, *La composition du Sénat romain, de l'accession au trône d'Hadrien à la mort de Commode (117-192)* : fasc. 79 des publications de l'Université de Gand, Faculté de philologie et lettres, Anvers-Paris-S'Gravenhage, 1936, in-8°, 234 pages.

Le jeune érudit belge, auteur de ce travail, s'était déjà fait connaître par quelques études sur l'époque des Antonins : notamment par un essai de réhabilitation de Lucius Vérus et par un article sur *Trajan et le recrutement du Sénat* (dans l'*Antiquité classique*, 1936), qui posait les premières assises de l'ouvrage plus ample d'aujourd'hui. Une étude systématique et *statistique* du Sénat du IIe siècle était certes souhaitable ; on sait que les travaux de Willems, compatriote et devancier de M. Lambrechts, concernent avant tout le Sénat de la République ; et, pour l'Empire, entre les tableaux méritoires, mais partiels, dressés il y a quelques dizaines d'années par Stech pour les règnes des Flaviens et de Trajan, par Mlle Sintenis pour celui de Septime-Sévère, il restait une grosse lacune. C'est elle que M. Lambrechts s'applique à combler ; et de là les limites chronologiques entre lesquelles s'enferme son étude, limites en soi un peu artificielles, puisque, comme on va le voir, la thèse qu'il défend est précisément qu'en matière de recrutement du Sénat le véritable innovateur — celui qui a assuré une large place aux provinciaux,

voire, parmi eux, aux Gréco-Orientaux — ne fut pas Hadrien, mais précisément Trajan. Cette réserve faite, il faut dire que les conditions étaient particulièrement favorables pour dresser l'*album* sénatorial des règnes d'Hadrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle et de Commode : non seulement la densité des *cursus* épigraphiques y est, pour nous modernes, à son maximum ; les découvertes faites à plusieurs reprises à Ostie, depuis quelques années, de fragments de Fastes municipaux, nommant pour chaque année conservée les consuls, ordinaires et suffects, ont réduit à peu de chose la marge d'ignorance ou d'incertitude en ce qui concerne les fastes consulaires du IIe siècle. M. Lambrechts, qui a préparé son étude avec grand soin, a utilisé comme il convenait ces documents récents (même ceux qui n'ont été publiés qu'en 1935) ; il a pu profiter aussi de toute la richesse des deux premiers volumes de la nouvelle *Prosopographia imperii Romani* établie par MM. Groag et Stein.

Son livre est fait de deux parties : la première comprend la série des albums sénatoriaux reconstitués pour les différents règnes, chaque album distinguant aussi nettement que possible entre les sénateurs d'identité et de grade connus, classés par échelon, et les *incerti*, parfois nombreux.

Ces tableaux m'ont paru, dans l'ensemble, exacts et complets[1] ; sans prétendre faire œuvre prosopographique, l'auteur a réuni sous chaque nom les indications biographiques et politiques essentielles ; il lui est même arrivé en plus d'un endroit de faire des suggestions nouvelles pour l'identification d'un personnage ou pour la restitution de son *cursus*[2]. La deuxième partie tire les « conclusions » des examens statistiques rendus possibles par les tableaux : le problème qui a retenu principalement l'attention de M. Lambrechts est naturellement celui de la « patrie des sénateurs » (titre d'une étude de Lully que l'auteur juge avec quelque raison « négligeable »). Sur les « principes » — si principes il y a — suivis par les différents empereurs pour le recrutement de nouveaux sénateurs (il s'agit donc surtout de l' « adlection »), les opinions sont loin de s'accorder : tel historien (Domaszewski) rapportait à l'initiative de Septime-Sévère l'entrée en nombre de provinciaux, et notamment d'Africains et d'Orientaux, dans le corps du Sénat ; tel autre penchait pour attribuer l'origine du mouvement au « philhellénisme » et au « cosmopolitisme » d'Hadrien, etc. M. Lambrechts croit pouvoir établir, par la preuve des chiffres :

1° Que la moyenne des provinciaux par rapport aux Italiens s'est

1. Est-ce à dessein que Tacite a été omis, parmi les sénateurs du Sénat de Trajan ayant survécu (quelques années) sous Hadrien? — Cette omission m'a été signalée par M. E. Cavaignac.

2. Voir, par exemple, p. 26, n° 29, sur le *cursus* de T. Caesernius Statius Quinctius Macedo.

maintenue avec une singulière constance, d'Hadrien à Commode, à raison d'environ 43 % contre 57 % (il va sans dire que le calcul ne porte que sur le nombre des sénateurs dont l'origine peut être établie avec certitude ou avec sérieuse probabilité, et que ce nombre n'atteint pas, tant s'en faut, la moitié des effectifs du Sénat) ;

2° Que, au sein de cette « grosse minorité » de provinciaux, la proportion des Gréco-Orientaux grandit nettement dès le début en face des Occidentaux (Espagnols et Gaulois de Narbonnaise) ;

3° Que ce double mouvement a son point de départ véritable sous le règne de Trajan : Hadrien se serait montré plutôt « conservateur » en cette matière ; et de même, bien loin de pratiquer une « Rassenpolitik » systématique, Septime-Sévère aurait plutôt ralenti qu'accéléré le progrès des sénateurs provinciaux, orientaux, et même africains[1] !

Pourquoi cette politique des Antonins? M. Lambrechts aime à y reconnaître une raison précise : le désir de confier de plus en plus à des sénateurs indigènes l'administration des provinces gréco-orientales, où les gouverneurs « occidentaux » apparaissent alors peu souhaitables (on sait qu'à la suite de la révolte d'Avidius Cassius en Syrie, Marc-Aurèle sera amené, en sens inverse, à interdire le gouvernement d'une province par un fonctionnaire du pays) ; il y aura même quelques-uns de ces Gréco-Orientaux, au IIe siècle, à la tête d'importants gouvernements d'Occident. La raison plus générale, sur laquelle M. Lambrechts n'a eu qu'à faire siennes les vues admirables de M. Rostovtzeff, c'est la prépondérance, économique et culturelle à la fois, que la moitié gréco-orientale de l'empire a reconquise de toute évidence au cours du IIe siècle. Si les provinciaux d'Orient (particulièrement les Asiates) ont été si recherchés alors, c'est pour la culture et la fortune qu'ils apportaient en renfort à la noblesse sénatoriale et au service de l'empire ; et c'est, inversement, parce qu'elle ne participait que très médiocrement à cette floraison que la Grèce continentale est restée presque entièrement à l'écart du recrutement, comme au Ier siècle. Tout cela est parfaitement intelligible, et l'on saura gré à M. Lambrechts d'avoir donné à ces larges vues d'histoire le support solide des dépouillements statistiques.

L'auteur a poursuivi son étude par d'intéressantes observations sur le rôle des *patricii* dans ce Sénat du IIe siècle. En ce qui concerne l'origine de ces patriciens, ses dépouillements confirment aussi ce que l'on supposait : presque toutes les familles patriciennes de l'époque doivent leur noblesse, récente, à une promotion impériale. On sera plus surpris de l'importance des privilèges *positifs* que M. Lambrechts croit reconnaître

1. L'examen des noms de sénateurs révélés (directement ou indirectement) par les nouveaux fragments sévériens des *Acta* séculaires de 204 semble confirmer qu'il y avait encore beaucoup d' « Italiens ».

dans la carrière de ces patriciens, encore qu'il se soit gardé avec raison de suivre une théorie trop absolue de M. Groag, d'après laquelle les sénateurs patriciens, détenant presque le monopole des grands proconsulats (d'Asie et d'Afrique), auraient été par contre systématiquement écartés du gouvernement des provinces impériales : il y a trop d'exceptions à cette pseudo-règle.

Si l'exposé de M. Lambrechts, à ce sujet, ne laisse point une impression pleinement satisfaisante, c'est probablement parce que, renvoyant au livre de Stein sur la classe équestre, il s'est dispensé non seulement d'inscrire à part sur ses tableaux les noms des sénateurs promus par « adlectio », mais même de consacrer un paragraphe de ses « Conclusions » à la question de l'adlection sénatoriale, en général. Je ne songe pas seulement à l'adlection du chevalier dans la carrière sénatoriale (il serait difficile, en l'état de nos sources, de faire là-dessus des statistiques), mais à cette forme spéciale d'adlection interne par laquelle les empereurs ont assez souvent fait sauter quelque échelon du *cursus* sénatorial à tel personnage qu'ils voulaient pousser plus haut : les plébéiens n'ont-ils pas été au moins autant que les patriciens les bénéficiaires de ces promotions exceptionnelles; et par suite les avantages de carrière des seconds sur les premiers ont-ils joué aussi sérieusement que le croit M. Lambrechts?

Autre remarque, peut-être plus importante : en lisant l'ouvrage de M. Lambrechts, et sans prétendre en rien diminuer son mérite, on prend plus nettement conscience de cette évidence, que la composition *sociale* du Sénat du IIe siècle, comme celle du Sénat des derniers siècles de la République, ou comme celle encore du Sénat romain du Bas-Empire, est définie par sa plus ou moins grande cohésion interne plus encore que par l'origine et l'état civil de ses différents membres ; et que ce qui nous manque le plus, pour cette époque, c'est l'équivalent du beau livre que Fr. Münzer a écrit sur les « partis et familles nobiliaires » de Rome républicaine. Il semble bien que la nouvelle noblesse sénatoriale du IIe siècle, toute cosmopolite qu'elle soit par le recrutement, ait senti le besoin — ou cédé à l'instinct — de resserrer ses liens sociaux par les méthodes traditionnelles : alliances de famille, adoption, etc... Si l'on parcourait dans cet esprit les tableaux de M. Lambrechts, je crois qu'on s'apercevrait que la qualification d'origine attachée à chaque nom est parfois un peu illusoire, en ce sens que plus d'un sénateur considéré comme d'origine italienne a dans son ascendance des provinciaux (le cas typique est celui d'Antonin le Pieux, parfait représentant de la noblesse sénatoriale *italienne* du IIe siècle, et petit-fils d'un Gallo-Romain de Nîmes), et qu'inversement plus d'un provincial, d'apparence étrangère, se trouve à demi Italien avant d'entrer au Sénat[1].

1. La « polyonymie » qui se développe de façon déjà si marquée dans les *cur-*

Cette réserve faite, l'ouvrage de M. Lambrechts nous paraît utile et bien fait ; et l'étude même, plus profonde, que nous souhaitons pour l'avenir, sur la classe sénatoriale du IIe siècle et sa véritable structure sociale, devra y prendre son point de départ et ses matériaux essentiels.

Jean GAGÉ.

A. GRAF, *Uebersicht der antiken Geographie von Pannonien (Dissertationes Pannonicae ex Instituto numismatico et archaeologico Universitatis de Petro Pázmány nominatae Budapestinensis provenientes*, Ser. I, fasc. 5) : Budapest, Institut, etc. (et Leipzig, Harrassowitz), 1936, 156 pages, 1 carte pliante, 5 pengö.

L'auteur a sagement accepté ce sacrifice de recourir à une autre langue que la sienne, car — il le dit lui-même — les résultats des recherches magyares demeurent lettre morte pour la plupart des pays ; celles des Croates et des Slovènes ont été généralement consignées dans des publications allemandes, mais ces informations sont très éparpillées et peu accessibles. On aura satisfaction à trouver la substance des unes et des autres dans cette dissertation, qui semble à première vue abondamment documentée.

On sait que la Pannonie, région de très grande importance militaire sous l'Empire, répond aux territoires situés entre la Save et deux tronçons coudés du Danube, autrement dit à la Slavonie et à la moitié occidentale de la plaine hongroise. Il est heureux que cet ouvrage soit pourvu de deux copieux index et d'une carte à grande échelle, sans quoi on ne s'y reconnaîtrait pas sans peine ; car il est bien compact et l'on n'y remarque aucune distribution méthodique des matières. Pour toute division, deux chiffres nus. P. 5 : I (localisation des peuplades : données historiques à partir de l'occupation romaine ; les corps de troupes cantonnés dans le pays). P. 42 : II (les routes et les localités qu'elles desservent, révélées par l'onomastique, les textes d'auteurs et les itinéraires anciens, les milliaires et autres inscriptions. Ce sont les sources essentielles. Les explorations et fouilles modernes ont permis une certaine connaissance des ruines ; il n'en faut pas chercher la description détaillée dans ce livre, qui ne contient ni plans ni figures). L'auteur a

sus du IIe siècle rend très délicate toute recherche sur les filiations, adoptions, mariages, etc., l'accumulation des noms se faisant, semble-t-il, en dehors de toute règle (et l'adoption, en particulier, ne s'exprimant plus dans la transformation des noms). Quel rapport y a-t-il, par exemple, entre le *Julius Eurycles Herculanus*... (n° 161), descendant du riche Spartiate du temps d'Auguste, et le *Q. Roscius Coelius Murena*, etc... (n° 107), qui siège avec lui dans le Sénat d'Hadrien, et que M. Lambrechts croit, avec M. Groag, appartenir à une famille italienne, mais qui, dans la suite de ses noms, porte aussi ceux de *Julius Eurycles Herculanus ?*

jugé que son travail ne se prêtait guère à un résumé ; un simple compte-rendu y prétendra moins encore.

Victor CHAPOT.

A. WEIRICH, *Histoire d'une vieille demeure à l'époque gallo-romaine* : Port autonome de Strasbourg, 1936, gr. in-8° carré, 73 pages, 19 planches.

Qu'on ne se trompe pas au titre ; il s'agit d'un excellent travail de céramographie gallo-romaine. M. Weirich est ingénieur, chef d'exploitation au port autonome de Strasbourg. En cette qualité, il a présidé à la restauration de l'hôtel de la rue de la Nuée-Bleue, près de la place de Broglie et de la sortie du camp romain de Strasbourg, la vieille demeure, qui est devenue le siège de l'administration du Port. La reprise en sous-œuvre des murs anciens a fait retrouver les soubassements d'habitations gallo-romaines avec d'anciens puits bouchés depuis la fin du IIe siècle de notre ère. Dans ces puits et dans les couches profondes qui les entouraient a été recueillie une masse de vases et de tessons gallo-romains dont M. Weirich a constitué une précieuse collection. C'est cette collection qu'il publie de façon d'autant plus excellente qu'il est devenu céramographe non par les livres, mais par ses trouvailles même.

Ce qu'il apporte de nouveau, c'est qu'il n'a rien méprisé ; il n'a pas limité son choix aux tessons ornés ni même à la céramique rouge du type d'Arezzo. La poterie gallo-romaine apparaît ainsi extrêmement variée ; elle manifeste à la fois de longues survivances de la tradition celtique : pâte, coloris, motifs ornementaux, et de recherches extrêmement variées. C'est une industrie très vivante. Une longue patience, une attention subtile a permis à M. Weyrich de tout classer, de saisir les filiations non moins que les familles diverses ; il ne se contente pas de décrire, il dessine ; son livre nous montre vraiment sa collection. Les céramographes y trouveront beaucoup à apprendre. Ils devront savoir que cette *Histoire d'une vieille demeure* est appelée à devenir l'un des livres classiques et primordiaux de l'histoire de la céramique gallo-romaine.

A. GRENIER.

Histoire de l'Église depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de Augustin FLICHE et Victor MARTIN ; t. I : *L'Église primitive*, par L. LEBRETON et Jacques ZEILLER : Paris, Bloud et Gay, s. d. ; — t. II : *De la fin du IIe siècle à la paix constantinienne*, par les mêmes : 2 vol. in-4°, 474 pages et 511 pages.

Les Histoires de l'Église se ramènent à deux types. Le « Manuel », comme les Allemands excellent à en rédiger, avec des résumés fort

sobres, étayés sur une abondante bibliographie : à ce genre se ramènent des *Handbücher* comme celui de Funk, revu par Biehlmeyer (Paderborn, 1911), celui de Preuschen et G. Krüger (2e éd. Leipzig, 1923), ceux de F. X. Kraus, de A. Knöpfer, de J.-P. Kirsch, etc. Et puis les vastes exposés, en plusieurs volumes, où l'auteur se donne le temps de tout dire : chez nous, par exemple, l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, de R.-F. Rohrbacher, qui parut à Paris, en vingt-neuf tomes, de 1842 à 1849 ; la désolante *Histoire de l'Église*, de Darras, Bareille et Fèvre (Paris, 1861-1907, en quarante-quatre volumes), où le P. de Smedt chercha les plus caractéristiques spécimens de fâcheuse méthode cités dans sa remarquable *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*, Gand, 1876 (qui fut traduite en français, en 1883, sous le titre de *Principes de la critique historique*). — L'*Histoire ancienne de l'Église*, de Mgr Duchesne, est à mettre à part : elle représente l'effort incomparable d'un savant qui possédait une extraordinaire maîtrise des sources, et un style aisé jusqu'à paraître quelquefois désinvolte.

Les directeurs de la nouvelle *Histoire* sont partis de ce principe qu'aucun érudit ne peut avoir une information assez large pour traiter avec compétence de la vie de l'Église durant toute une suite de siècles. Ils se sont donc adressés à une trentaine de spécialistes, qualifiés par leurs travaux antérieurs, et ils ont réparti entre eux la tâche, chaque volume étant confié à deux, trois, quatre collaborateurs, et l'ensemble de cette vaste collection marchant d'un même train. — Il a été entendu que toutes les affirmations seraient munies de leurs références ; que les bibliographies excluraient les ouvrages et articles dénués de valeur ; enfin, que les « sources », soigneusement indiquées, seraient évaluées aussi à leur juste prix. Méthode vraiment « scientifique », qui exige de la souplesse chez les exécutants, de la fermeté chez les directeurs chargés d'ajuster les exposés et de ne point permettre qu'ils usurpent l'un sur l'autre.

Les deux premiers volumes ont été confiés au R. P. Lebreton et à M. Jacques Zeiller. Choix excellent. Les ouvrages et récensions du P. Lebreton sont de tout premier ordre. Et nous ne devons pas oublier ici qu'il fut philologue avant de devenir historien. Vieille de bien plus de trente ans, son *Étude sur la langue et la grammaire de Cicéron* (Paris, 1901) garde tout son prix ; pareillement, sa thèse latine sur les différences entre la syntaxe de César et celle de Cicéron. — Quant à M. Zeiller, il a renouvelé par une série d'importants travaux l'histoire du christianisme dans les pays danubiens ; et son mémoire sur le mot *Paganus* décèle l'aisance avec laquelle il manie les textes et sait les organiser pour une démonstration convaincante.

Le lecteur peut donc espérer n'être pas déçu, à parcourir ces pages si

denses et si pleines de choses. En fait, il ne l'est point. Ce n'est pas seulement l'histoire extérieure de l'Église qui y est retracée, ses rapports avec le milieu plus ou moins hostile où elle se développe ; c'est aussi sa vie intime ; le progrès de ses institutions ; la fortune diverse des groupements épars à travers le monde méditerranéen ; les grandes figures qui en sont l'honneur ; la littérature prodigieusement riche que suscitent les controverses dogmatiques et la prédication morale. Qui ne ferait son butin dans ces exposés si nourris, si loyaux, d'un ton toujours si modéré et si juste? — Le seul regret qu'on puisse exprimer, c'est qu'au lieu de reléguer les *tables* dans le dernier tome, le vingt-quatrième — lequel n'est pas pour demain — on n'en ait pas établi pour chaque groupe de volumes formant un ensemble, par exemple pour ces deux-ci, qui conduisent jusqu'à la veille de la paix constantinienne. On voit bien ce qu'une telle initiative eût ajouté d'un peu accablant au travail déjà si lourd des rédacteurs et à l'épaisseur des volumes. Mais quelle mise en valeur pour une *Histoire* de cette qualité !

P. DE LABRIOLLE.

Latin médiéval.

Othloni Libellus proverbiorum, ed. G. C. KORFMACHER : Chicago, Loyola University Press, 1936, XLII-132 pages, 2 dollars.

Les proverbes sont extrêmement nombreux dans les manuscrits du Moyen Age. Plus d'un recueil en a déjà été imprimé ; cependant, l'activité des éditeurs semblait s'être détournée de ce genre de textes. Les publications des Bartsch, des Huemer, des Voigt, des Wattenbach se placent entre 1873 et 1890 ; le seul travail important publié depuis est celui où J. Werner, sous le titre de *Lateinische Sprichwörter und Sinnsprüche des Mittelalters* (Heidelberg, Carl Winter, 1912), a réuni sept collections de proverbes datant du XI^e^ au XV^e^ siècle. On a l'impression que les efforts se sont découragés devant la masse énorme de documents à explorer. Si un jour on se remet à éditer les proverbes, non plus au hasard des découvertes ou en raison de l'intérêt particulier de tel ou tel recueil, mais avec un plan d'ensemble et en essayant d'établir des filiations, il faudra partir de données sûres. Peu de textes de cette espèce en offrent autant que le *Libellus proverbiorum* d'Otloh de Saint-Emmeran. A ce titre déjà, il méritait une édition plus satisfaisante que celles de la *Patrologie* (t. XC, 1089-1114, parmi les *opera dubia et spuria* de Bède ; t. CXLVI, 299-338). Les écrits d'Otloh abondent en renseignements autobiographiques. Il nous dit notamment dans quel but il a composé (entre 1062 et 1066) son recueil de proverbes. Le plan qu'il a adopté est parfaitement clair : classement par ordre alphabétique ; sous chaque